



MODULE 2.3 : Poser des huisseries (fenêtres, portes) conformément aux règles de l'art

Particuliers – Professionnels – Architectes – Maîtres d'Ouvrage

Formation organisée par l'association APPROCHE-Paille

Contexte	Les huisseries (portes et fenêtres extérieures) constituent un point technique à la fois complexe et source de désordre si elles sont mal posées. Il est primordial de connaître les règles à respecter et de savoir les mettre en application concrètement sur chantier.
Objectifs	Etre capable de poser des portes et fenêtres conformément aux règles de l'art (DTU) afin d'assurer l'étanchéité à l'air et la pérennité de l'ouvrage. Ceci en neuf ou en rénovation.
Pré-requis	Avoir suivi les modules 1 et 2. Ne pas avoir de contre indication pour le travail manuel
Intervenants	1 formateur pour 10 stagiaires maximum
Durée	14 heures sur 2 jours
Méthode pédagogique	Théorie sur les différentes solutions techniques et les règles de l'art. Pratique sur la pose d'une fenêtre en applique et d'une en tunnel.
Effectif	10 personnes maximum - annulation possible en cas d'effectif insuffisant
Tarif	<ul style="list-style-type: none">• Avec prise en charge (OPCA, pôle-emploi, etc.) : 25 €/H soit 350 € ;• Prise en charge personnelle 230 € (+ 15 € Adhésion)• Personnes supplémentaires 195 € (+ 10 € d'adhésion.) <i>10 €/stagiaires sont reversés au Réseau Français de la Construction en Paille</i>
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les principales règles de l'art et les gestes de pose• Savoir utiliser différentes solutions pour l'étanchéité à l'eau et à l'air• Savoir poser une fenêtre en applique• Savoir poser une fenêtre en tunnel• Connaître les spécificités de pose des portes extérieures
Lieux et dates de formation	<input type="checkbox"/> 07-08 juillet 2018 à Carrières-sous-Poissy (78)

Attention, ces formations ont lieu sur des chantiers réels qui peuvent malheureusement avoir des aléas.
Les dates sont susceptibles d'évoluer jusqu'à 1 mois avant la date annoncée.